



APPELLATIONS :

- CREMANT DE BORDEAUX BLANC/ROSE
- BORDEAUX SUPERIEUR BLANC
- GRAVES SUPERIEURES
- SAUTERNES
- BARSAC
- CÔTES DE BORDEAUX SAINT MACAIRE
- CERONS
- LOUPIAC
- SAINTE CROIX DU MONT
- PREMIERES CÔTES DE BORDEAUX
- CADILLAC



POUR PARTICIPER Remise de 2 bouteilles revêtues de l'étiquette commerciale réglementaire + la proposition de vin sur papier en-tête de l'entreprise renseignant : Les nom de vin, appellation, millésime, n° lot et son emplacement sur la bouteille, prix de vente professionnel H.T. Ainsi que les circuits de commercialisation : Grande distribution, restauration, cavistes. Dans le cas d'un engagement dans une démarche environnementale joindre la copie du certificat **AVANT LE 17/01/2022** au CIVB 1 cours du 30 Juillet à Bordeaux - Virginie Cayrouse 07 84 39 82 48 virginie.cayrouse@vins-bordeaux.fr



Dégustoir Rive Droite CIVB



APPEL D'OFFRES STOCK OUTIL CIVB

LE SERVICE TECHNIQUE DU CIVB

dans le cadre du réapprovisionnement du STOCK OUTIL, sollicite votre concours pour lancer un appel d'offres auprès de vos adhérents, afin de recueillir des propositions de vins dans les appellations ci-contre :

FONCTIONS DU STOCK OUTIL

Les vins du STOCK OUTIL (60 000 bouteilles par an)

Sont dégustés au BAR A VIN et utilisés à des fins de formation à l'ECOLE DU VIN du CIVB et dans les écoles hôtelières françaises et étrangères. Ils sont utilisés au cours de manifestations promotionnelles en France et à l'étranger (Vinexpo, Fête du Vin, opérations de presse et relations publiques, Cité du Vin)

CONDITIONS OBLIGATOIRES DE PARTICIPATION

- ~ Fourniture d'échantillons destinés à la commercialisation
- ~ L'enregistrement obligatoire sur le site **SMART BORDEAUX** de chaque vin proposé
- ~ La bouteille de 75 cl de forme « **bordelaise** » *
- ~ L'habillage de la bouteille doit obligatoirement faire référence à « **Bordeaux** »
- ~ L'étiquette commerciale réglementaire définitive sans inscription manuscrite conforme aux exigences réglementaires dont notamment :

- ~ L'appellation et le millésime
- ~ Le n° d'identification du lot précédé de la lettre « L »
- ~ Le titre alcoométrique volumique annoncé sur l'étiquette doit être identique à celui de l'analyse
- ~ Le message sanitaire femme enceinte ou le logo doit figurer sur l'étiquette/contre étiquette
- ~ Le conditionnement en cartons 6 bouteilles capsules CRD

Toute proposition non-conforme à ces exigences ne sera pas acceptée

- ~ Les vins sont sélectionnés lors d'une dégustation à l'aveugle et achetés par le CIVB dans des quantités variables de 36 à 1200 bouteilles selon les utilisations. Ils seront à revêtir d'un stick adhésif « **Sélection CIVB** » fourni par le CIVB

* Les bouteilles de formes bourguignonne, flûte ou liées à une région viticole autre que Bordeaux (ex. : Provence) ne seront pas acceptées

« C'est à partir d'actions positives, qui vous ressemblent, que vous pouvez écrire l'histoire de votre vin.
C'est en les additionnant que nous raconterons celle d'une filière. » Bernard Farges